PRÉFET
DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
de la protection des populations

Service protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement

Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

Dossier suivi par : Alexandre CARRET

Tél : 04 72 61 37 82

LRAR 88000115003196F

Lyon, le 09 JUIL. 2026

Madame,

Je vous adresse, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° DDPP-DREAL 2026-129 du 1er juillet 2026 portant autorisation environnementale pour l'exploitation, par votre société, d'une installation de transit et regroupement de déchets dangereux à Collonges-au-Mont-d'Or.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur départemental
Par délégation

L'adjointe au chef de service

Anabelle BIZIERE

Société SARP Centre-Est
160 rue Pierre Fallion
69140 RILLIEUX LA PAPE

Copie : UD DREAL